

REGION BRETAGNE

Délibération n° 16_DIL_SEMLOG_01

CONSEIL REGIONAL

30 juin et 1^{er} juillet 2016

DELIBERATION

**Rendu compte de la délégation du président en matière de louage de choses du
01/01/2016 au 30/04/2016**

Le Conseil régional, convoqué par son Président le 7 juin 2016, s'est réuni en séance plénière le vendredi 1^{er} juillet 2016 au siège de la Région Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS GIRARD, Vice-Président du Conseil régional.

Étaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Monsieur Eric BERROCHE (départ à 11 heures 30), Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANEA, Monsieur André CROCQ, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Delphine DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Laurence DUFFAUD, Madame Corinne ERHEL, Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL, Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD, Madame Claire GUINEMER, Monsieur Philippe HERCOUET, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN, Monsieur Pierre KARLESKIND, Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR (départ à partir de 12 heures), Madame Gaël LE MEUR, Madame Nicole LE PEIH, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER (départ à 11 heures 15), Monsieur Philippe MIAILHES, Madame Gaëlle NICOLAS, Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD, Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (départ à partir de 10 heures), Madame Claudia ROUAUX, Monsieur Stéphane ROUDAUT, Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (départ à 11 heures), Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Monsieur Eric BERROCHE (pouvoir donné à Madame Gaby CADIOU à partir de 11 heures 30), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA), Madame Agnès LE BRUN (pouvoir donné à Monsieur Stéphane ROUDAUT), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD), Monsieur Patrick LE FUR (pouvoir donné à Monsieur Gilles PENNELLE à partir de 12 heures), Monsieur Martin MEYRIER (pouvoir donné à Madame Claudia ROUAUX à partir de 11 heures 15), Monsieur Paul MOLAC (pouvoir donné à Madame Mona BRAS), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Madame Christine LE STRAT à partir de 10 heures), Monsieur

REGION BRETAGNE

Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Madame Hind SAOUD à partir de 11 heures), Madame Renée THOMASIDIS (pouvoir donné à Monsieur Emeric SALMON).

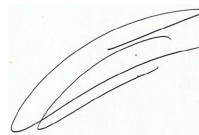
Vu le code général des collectivités territoriales ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après en avoir délibéré ;

A pris acte du rendu compte de la délégation accordée pour la conclusion, la révision et la modification des contrats relatifs au louage de choses, conformément à la délibération du Conseil régional n°15-DAJCP-SA-08 en date du 18 décembre 2015. Le tableau annexé liste les baux et conventions, ainsi que leurs avenants, concernés par cette délégation entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2016.

Le premier vice-président
du Conseil régional



Loïg Chesnais-Girard

LISTE DES BAUX, CONVENTIONS ET AVENANTS CONCLUS PAR LA RÉGION BRETAGNE DU 01/01/2016 AU 30/04/2016

Nature de l'acte	Objet de l'acte	Conditions financières	Durée	Date de signature
Bail de droit commun	Location d'un ensemble de locaux, d'une surface totale de 184 m ² , au 12 quai Armand Considère à Brest, dans le but d'accueillir le futur centre d'interprétation implanté sur le Port de Brest.	Loyer annuel de 28 000 € HT hors charges.	Durée de 8 ans à compter du 20 mars 2016 avec possibilité de résiliation en 2021 et 2024.	08/04/2016

Envoyé en préfecture le 06/07/2016
Reçu en préfecture le 06/07/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160701-DIL_SEMLOG_01-DE